

Département
Des Côtes d'Armor

Arrondissement
de Saint-Brieuc

Commune de
LANVOLLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



Date de convocation
20.10.2015

Date d'affichage
20.10.2015

Nombre de conseillers
En exercice 19
Présents 19
Votants 19

L'an deux mille quinze
Le vendredi 28 octobre
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la
Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur
Arsène NICOLAZIC, Maire.

Etaient présents :

Dominique PRIGENT - Alain SAPIN - Patricia MARTIN
Pascal LACROIX - Sandrine NIVET Adjoint
Roselyne DESCAMPS - Pierre GLO - Stéphane GOUTIERS
Evence LE GOAS - Marie-Françoise LIMPALAER
Florence QUATTRIN - Estelle GUYOT - Marie-Annick THOMAS
Christian TRILLA - Jocelyne LALLES - Monique LE VOGUER
François MORVAN - Jean-Louis CONAN

Formant la majorité des membres en exercice

Monsieur Stéphane GOUTIERS a été élu secrétaire de séance.

Intercommunalité

Présentation du projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur le Préfet a présenté en commission départementale de coopération intercommunale un projet de schéma. Ce schéma prévoit le rapprochement de la communauté de communes Lanvollon Plouha de celle du Leff Communauté uniquement alors que le souhait émis par les élus du territoire était un rapprochement de ces deux collectivités avec celle de Sud Goëlo.

La nouvelle communauté de communes ne comporterait alors qu'environ 30 000 habitants.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le positionnement des communes de Sud Goëlo n'est pas encore arrêté et qu'il souhaite attendre ce positionnement avant de demander à l'assemblée de se prononcer.

Monsieur le Maire propose un report de la discussion à la prochaine séance de conseil municipal.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Arsène NICOLAZIC.



